

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20250216

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Bessé sur Braye en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, CHÉRON Michel, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes DAVID Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires,
19 février 2025	
Date d'affichage	
19 février 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 33	
Votants : 39	

### Étaient excusés :

M. GAUTHIER Renaud donne pouvoir à M. CHABILLANT Jean-Luc  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre  
M. PARIS Hubert  
Mme BESNIER Claire  
Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à M. MASSÉ Nicolas  
Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. VADÉ Prosper  
Mme GERMAIN Martine  
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET :**

**BUDGET 2025**

**PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA PERENNISATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS  
AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°20240314 du 28 mars 2024, ouvrant l'autorisation d'engagement et les crédits de paiement pour le programme d'accompagnement à la création et à la pérennisation de maisons d'assistants maternels,

Monsieur le Président rappelle le projet et explique qu'il convient de modifier le montant de l'autorisation d'engagement et les crédits de paiement annuels, comme suit :

Numéro de l'autorisation d'engagement	Libellé	Montant de l'autorisation d'engagement	Crédits de paiement		
			2024	2025	2026
2024-1	Programme d'accompagnement à la création et à la pérennisation de maisons d'assistants maternels	96 000 €	- €	48 000 €	48 000 €
	<i>pour rappel, AE/CP du 28/03/2024</i>	120 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

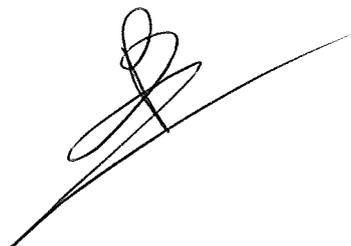
- **MODIFIE** les montants de l'autorisation d'engagement et des crédits de paiement, tels qu'exposés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 février 2025

La secrétaire de séance,

Candy RENARD



Le Président,

Michel LEROY

~~COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS~~

